



## Litige avec Cuisiniste Cuisinella

Par **Karen38**, le **02/10/2012** à **19:15**

Bonjour,

Nous sommes en litige avec Cuisinella.

En quelques mots, pendant nos vacances à quelques centaines de kms de chez nous, suite à des pratiques commerciales déloyales et agressives, nous avons signé un bon de commande et versé un acompte (plus de 40% du total).

Suite au métrage, 10 jours après la commande, il s'avère que le cuisiniste, en reportant les mesures du plan fourni, s'est trompé de 20 cm sur l'implantation vendue. Un passage, entre 2 meubles se faisant face avec des portes de 40cm, ne fait plus en réalité que 65cm au lieu des 85 cm prévus. Il est à noter que la norme standard est de 80cm. Après plusieurs tentatives communes pour trouver une solution, aucune n'est satisfaisante car dans chaque cas soit on perd de la place, soit nous avons des frais supplémentaires, soit des coupes à faire nous même mais dans tous nous n'avons pas un passage de 80cm.

Un courrier recommandé a été envoyé le 24/09/2012 au directeur de la franchise demandant le remboursement. Le jour de la réception de ce courrier, le 25/09/2012, c'est le Directeur Commercial qui nous appelle pour nous informer qu'il refuse définitivement de nous rendre l'acompte. Puis que de toute façon, il dispose d'un avocat Cuisinella à l'année, qu'il préfère aller devant les tribunaux. Et que finalement, il valait mieux pour nous un mauvais arrangement, plutôt qu'un long et bon procès. Qu'il dispose d'un bon de commande signé et qu'il peut envoyer la production tel quel voire garder notre acompte sans rien nous devoir...

Il est évident qu'en l'état actuel des choses, ce n'est pas d'un "pansement" dont notre cuisine a besoin mais d'être repensée depuis le début. voire peut-être, s'il n'est pas possible de gagner plus de rangement par rapport à celle que nous avons, de mettre fin définitivement à ce projet.

Pouvez-vous nous conseiller sur les suites à donner ou nous fournir quelques éléments de droits nous permettant d'accès notre prochain courrier.

Nous vous remercions par avance. Si vous souhaitez en savoir plus sur les pratiques agressives de ce cuisiniste Cuisinella, nous tenons une copie du courrier envoyé à votre disposition.

Très Cordialement.